

# BULLETIN MUNICIPAL



## LADIGNAC *le long*



FÉVRIER 2022

# Renseignements utiles

## LADIGNAC-LE-LONG

### ■ MAIRIE ET SERVICES :

4, place du 14 Juillet - 87500 LADIGNAC-LE-LONG  
Tél. 05.55.09.30.02 - *Courriel* : mairie@ladignaclelong.fr  
*Site internet* : [www.ladignac-le-long.fr](http://www.ladignac-le-long.fr)

#### Ouverture du secrétariat au public :

Du lundi au samedi de 9h à 12h, du lundi au jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 16h30

## Médiathèque de Ladignac-le-Long

### Horaires d'ouverture :

**Du lundi au samedi : 9 h 00 – 12 h 00**

**Mercredi : 14 h 00 – 18 h 00**

Hors restrictions liées au Covid



## SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

### ■ MAISON DU DÉPARTEMENT :

47, boulevard de l'Hôtel-de-Ville  
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE  
Tél. 05 55 08 34 00  
*Directrice* : M<sup>me</sup> Valérie BAGOUËT  
*Assistante sociale secteur Ladignac* :  
M<sup>me</sup> Léona VERGER sur rendez-vous

## URGENCES ET SANTE

**APPEL D'URGENCE EUROPÉEN**, composez le **112**

### URGENCE SÉCURITÉ ET ÉCOUTE :

En cas de danger immédiat : **17**  
Violences sur les enfants : **119**  
Violences conjugales : **3919**

Gendarmerie : **17 ou 05.55.75.00.36**

Pompiers : **18**

SAMU : **15 ou 05.55.33.33.33**

Centre antipoison de Bordeaux : **05.56.96.40.30**

Médecin : Dr TIHADI Hasnaa : 05.55.09.35.60

Pharmacie : M. MILLET-LACOMBE Pierre : 05.55.09.30.35

Kinésithérapeute : M. GUILHOT Philippe : 05.55.09.36.87

Ostéopathie : M. Stephan THREADGOLD : 06.01.71.62.00

Infirmières : M<sup>me</sup> INGRAND Marie-Pierre, M<sup>me</sup> Suzanne

ROSIER et M<sup>me</sup> Manon BRUZAT : 05.55.75.99.38

### Permanence des élus :

Le maire, sur rendez-vous, chaque jeudi et tous les matins de 8h à 9h

### Agence Postale Communale :

Du lundi au vendredi de 9h à 11h50, le samedi de 9h à 11h30

### ■ SERVICE DE L'EAU :

Accueil et renseignements des usagers à SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE  
22, boulevard Marcel Roux - 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

**Pour tout dépannage** : Tél. 05 55 04 09 09, 24h/24 et 7j/7

**Pour toute question** : Tél. 05 44 20 04 03, du lundi au vendredi de 8h à 18h

### ■ AUTRES SERVICES :

#### École primaire :

Tél. 05 55 09 33 61 - *Directrice* : M<sup>me</sup> Laure JEAN

*Horaires* : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

**Garderie** : Dès 7h le matin et jusqu'à 19h le soir.

**ALSH** : Tél. 05 55 90 58 23

#### EHPAD « Résidence des Terrasses » :

Tél. 05.55.09.39.33

4, impasse des Terrasses - 87500 LADIGNAC-LE-LONG

*Directeur* : M. Omar DIAWARA

*Cadre de santé* : M<sup>me</sup> Mélanie MORIN

*Secrétariat* : du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

*Courriel* : [maisonderetraite@orange.fr](mailto:maisonderetraite@orange.fr)

## ■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE SAINT-YRIEIX :

Rue du 8 mai 45 - 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Tél. 05 55 08 88 76

#### Service SPANC :

M. Mounir MOUO

*Courriel* : [m-mouo@communaute-saint-yrieix.fr](mailto:m-mouo@communaute-saint-yrieix.fr)

## ■ ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DE DANSE A. DUCASSE :

*Directrice* : Sophie JAMIN

Jardin du Moulinassou - 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Tél. 05 55 08 88 80

*Courriel* : [ecolemus.styrieix@free.fr](mailto:ecolemus.styrieix@free.fr)

## ■ CENTRE CULTUREL JEAN-PIERRE FABRÈGUE :

6, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Tél. 05 55 08 88 78

*Courriel* : [culture@saint-yrieix.fr](mailto:culture@saint-yrieix.fr) ou [ccjpf@saint-yrieix.fr](mailto:ccjpf@saint-yrieix.fr)

#### Bibliothèque Médiathèque :

6, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Tél. 05 55 08 88 79

*Courriel* : [bibliotheque@saint-yrieix.fr](mailto:bibliotheque@saint-yrieix.fr)

## ■ CINÉMA ARÉVI :

Rue du Docteur Lemoyne

87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

*Contacts* : Nicolas Lapeyre et Franck Maillet

Tél. 05 55 08 14 20

*Courriel* : [cinema.saint-yrieix@wanadoo.fr](mailto:cinema.saint-yrieix@wanadoo.fr)

# Le mot du Maire

Chère Ladignacoise, Cher Ladignacois.

Désidément ces dernières années se ressemblent, et la Covid accompagne et accompagnera peut-être nos vies durant toute cette mandature, malheureusement.

Malgré une diminution importante des dotations de l'état, suppression de la « DSR cible » (dotation de solidarité rurale) d'un montant de 63000 € sur 2 ans (10 % du montant total des dotations), votre conseil municipal continue de travailler activement sur de nombreux projets :

- Une politique foncière volontariste en partenariat avec l'établissement public foncier de la nouvelle aquitaine (EPFNA) : achat d'immeubles, de terrains... Tous ensemble nous allons enfin dessiner le Ladignac de demain pour les 10 ans à venir. Une commune sans foncier ne peut se développer.
- L'étude de la mise aux normes du plan d'eau.
- La réhabilitation du camping en partenariat avec les gérants du camping.
- L'étude d'une maison médicale avec partenariat avec la communauté des communes.
- L'étude de la réalisation de 4 logements PMR, étude de logements pour personnes âgées.
- Le diagnostic du réseau assainissement, financé par la communauté des communes, est en cours...

Mais n'oublions pas le programme culturel. A notre initiative, le conseil municipal a décidé de vous proposer un programme culturel varié, en intégrant dans son budget une enveloppe budgétaire spécifique : cours d'anglais pour les français, cours de français pour les anglais, initiation à la peinture, concert de musique classique, conférences-débats...

Mais si une commune vit par ses investissements, il ne faut pas oublier qu'une commune ne peut vivre sans ses habitants. Il est important que chacun de vous participe à la construction de tous ces projets.

Notre mandature se veut donc être participative, et vous devez tous prendre conscience que la gaieté, la vitalité, l'esprit villageois se feront avec vous mais certainement pas sans vous.

Oublions nos différences et partageons nos idées. Construisons nos projets ensemble.

Je vous souhaite une belle année.



Pierre Millet-Lacombe  
Maire de Ladignac



IntraMuros permet d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale. Les administrés reçoivent des alertes directement sur leur smartphone. Ils accèdent au journal de la commune, aux événements de leur bassin de vie et aux points d'intérêt touristiques. Ils utilisent les services mis à leur disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les médiathèques et les commerces.

## Informations communales

### Garderie scolaire

(en semaine sauf le mercredi)

Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021

Horaires matin : de 7 heures à 8 heures 50

Horaires soir : de 16 heures 30 à 19 heures

Matin	<b>1,67 €</b>
Soir	<b>2,24 €</b>

### Cantine scolaire

La non-présentation des documents (attestation CAF ou revenu fiscal) lors de l'inscription, entraînera la facturation de la tranche la plus haute.

Prix cantine élèves	
Quotient familial	Prix repas €
≤ 350	<b>0,50 €</b>
> 350 à 650	<b>0,80 €</b>
> 650 à 1000	<b>1,00 €</b>
> 1000	<b>2,90 €</b> <small>2,50 € par enfant à partir du 2<sup>e</sup> enfant</small>

### ASLH

Les tranches quotient familial sont celles définies par la CAF pour le calcul du passeport CAF. L'absence de présentation des documents demandés lors de l'inscription entraînera la facturation de la tranche la plus haute. Une majoration de 2 € par famille sera appliquée pour les sorties.

Quotient familial	1/2 journée sans repas	1/2 journée sans repas	1 journée avec repas
≤ 400	<b>5,00 €</b>	<b>6,00 €</b>	<b>9,00 €</b>
> 400 à 726	<b>5,50 €</b>	<b>6,50 €</b>	<b>9,50 €</b>
> 726	<b>6,00 €</b>	<b>7,50 €</b>	<b>10,00 €</b>

### Assainissement

Prix m<sup>3</sup> assainissement

**1,53 €**

L'assainissement collectif reste une compétence communale, cependant pour des raisons pratiques la facturation est assurée par le syndicat des eaux VBG.

# Informations communales

## Location salle polyvalente

(Tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2022)

Location cafetière

15,00 € par jour ou 20,00 € forfaitaire pour un week-end

### Tarifs 2022 - Remplacement de la vaisselle et mobilier

Assiette	3,00 €	Cuillère à soupe	3,00 €	Plat	16,00 €
Verre	2,00 €	Cuillère à café	2,00 €	Saladier ou soupière	30,00 €
Tasse à café	3,00 €	Couteau	4,00 €	Pichet, carafe	10,00 €
Fourchette	3,00 €	Louche	5,00 €	Aucune facturation si remplacement à l'identique	

### Tarifs 2022 - Grande salle seule

	Journée		Week-end
Résidents commune	219,00 €	Résidents commune	288,00 €
Résidents hors commune	346,00 €	Résidents hors commune	414,00 €

### Tarifs 2022 - Grande salle + cuisine

	Journée		Week-end
Associations Ladignac-le-Long	127,00 €	Associations Ladignac-le-Long	230,00 €
Résidents commune	265,00 €	Résidents commune	346,00 €
Résidents hors commune	402,00 €	Résidents hors commune	483,00 €

### Tarifs 2022 - Grande salle + petite salle + cuisine

	Journée		Week-end
Associations Ladignac-le-Long	219,00 €	Associations Ladignac-le-Long	288,00 €
Résidents commune	400,00 €	Résidents commune	414,00 €
Résidents hors commune	490,00 €	Résidents hors commune	552,00 €

#### Réervation - Comment procéder ?

Toute demande de réservation doit être faite par écrit (courrier postal ou électronique), accompagnée d'un chèque de réservation représentant le 1/3 de la location. Dans le cas contraire, aucune réservation, même verbale, ne sera acceptée.

Si la réservation est annulée moins de quatorze jours avant la date de location, le chèque de réservation représentant le 1/3 de la location ne sera pas restitué au loueur. Lors de la réservation, il devra être fourni une caution, que la salle soit mise à disposition gracieusement ou qu'elle soit payante. Un état des lieux sera effectué avant et après utilisation.

Une caution de 30 euros sera demandée à la remise des clés. En cas de perte, celle-ci sera encaissée. Cette caution est requise aussi pour les associations.

Nouveau !

### Frais de capture des animaux errants identifiés applicables au 1<sup>er</sup> novembre 2021

La commune dispose d'un chenil au sein des nouveaux ateliers municipaux, doté d'un abri qui permet d'héberger, à titre temporaire, plusieurs animaux capturés sur la voie publique en attendant leurs transferts vers la SPA de Couzeix.

Tarif 1<sup>re</sup> capture 30,00 € Tarif 2<sup>e</sup> capture 80,00 €  
Frais de garde chenil municipal (toute journée commencée est due) 15,00 € par jour de garde

En cas d'intervention d'un vétérinaire (frais d'intervention d'identification des animaux, assistance ou soins), les frais seront mis à la charge des propriétaires des animaux capturés et identifiés.

## Concession du cimetière

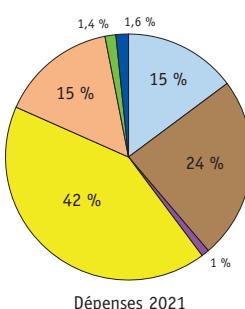
Concession perpétuelle au m <sup>2</sup>	74,73 €
Columbarium (15 ans) petite case	731,34 €
Columbarium (15 ans) grande case	800,73 €



# Budget communal 2021

## Budget total

Chapitres	Montants
Achats	148 884,39 €
Autres charges externes	241 060,16 €
Impôts et taxes	10 293,94 €
Charges de personnel	421 024,18 €
Autres charges de gestion courante	153 703,54 €
Charges financières	14 339,04 €
Dotations aux amortissements	16 579,00 €
<b>Total</b>	<b>1 005 884,25 €</b>



En euros	2020	Accordée 2021	Déférence par rapport à 2020
Dotation globale de fonctionnement	184 864,00 €	183 014,00 €	150,00 € + 0,08%
Dotation solidarité rurale (péréquation)	41 607,00 €	41 999,00 €	392,00 € + 0,94%
Dotation solidarité rurale (cible)	66 264,00 €	33 132,00 €	-33 132,00 € - 50,00%
Dotation nationale de péréquation	25 707,00 €	25 368,00 €	-339,00 € - 1,32%
<b>TOTAL</b>	<b>316 442,00 €</b>	<b>283 513,00 €</b>	<b>-32 929,00 € - 10,41%</b>

Perte de 50% de la DSR cible car nous ne faisons plus partie des 10 000 communes de moins de 10 000 habitants les plus défavorisées.

## Fonctionnement

Assainissement : 46 516,43 €

Commune : 1 220 657,24 €

## Investissement

Assainissement : 128 939,32 €

Commune : 1 196 314,10 €

## Voirie 2021

**Les gros travaux de voirie continuent à être effectués par le SIVA (Syndicat Intercommunal de Voirie et d'Assainissement)**

**Pour l'année 2021 les travaux ont été les suivants (montant 50 000 €) :**

villages de Mazerollas, Puymerle, la Croix des Mothes, la Boige, Doumingeas, le Buisson, rue du 19 mars, impasse de la Fontaine de la Vigne, de Morterolles, route des Terrasses, de la Roche, de Mas Vieux, le cimetière

**Pour 2022, les travaux envisagés sont :** la route de la Boige et le goudronnage de l'accès aux services techniques.

*Les travaux comprennent :*

- l'installation et la signalisation du chantier,
- le décaissement de chaque côté de la voie, talutage et évacuation des terres excédentaires,
- empierrement et reprofilage de l'ancienne voie,
- goudronnage,
- la main d'œuvre.



### PETITS RAPPELS :

- Si vous possédez des arbres surplombant les routes communales, pensez à procéder ou à faire procéder à l'élagage des bordures qui peuvent gêner la circulation.
- Et bien sûr, respectez les limitations de vitesse dans l'agglomération. Passage du centre bourg en zone de circulation à 30 km/h.

**Un radar pédagogique** est installé à Pommet pour faire prendre conscience aux automobilistes de leurs excès de vitesse. Les derniers résultats montrent que 62,33 % des usagers roulent à plus de 50 km/h, limitation de vitesse en vigueur dans la zone d'analyse. Et 5,56 % des usagers dépassent la vitesse de 70 km/h. Nombre de véhicules estimés par jour : 334



### TRAVAUX GÉNÉRAUX RÉALISÉS EN 2021

#### ● COMMUNE DE BUSSIÈRE-GALANT CHLORATION RELAIS AU RÉSERVOIR DU PUY

Afin de garantir une désinfection suffisante sur l'ensemble du réseau de distribution de la commune de LADIGNAC-le-LONG, le Syndicat prévoit la mise en place d'une chloration relais au réservoir du PUY sur la commune de BUSSIÈRE-GALANT. En effet, l'augmentation du secteur de desserte du réservoir du PUY (BUSSIÈRE-GALANT) sur la commune de LADIGNAC-le-LONG nécessite un renforcement de la désinfection pour maintenir un taux de chlore suffisant sur les secteurs éloignés notamment celui de la Petite

Jaurie entre autres. Les travaux projetés consistent en la mise en place d'une chloration à l'eau de javel et d'un analyseur de chlore en continu au réservoir du PUY. Les travaux seront réalisés sur l'année 2021 pour un montant prévisionnel de 18 935,00 € HT.

### TRAVAUX ENVISAGÉS POUR 2022

#### ● SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE LADIGNAC-LE-LONG

Suite à un problème qualitatif rencontré sur le Captage de la ROCHE BLANCHE sur la commune de LADIGNAC-le-LONG, le Syndicat Vienne Briance Gorre souhaite procéder au renforcement de l'interconnexion existante avec le réseau de LA GARE sur la commune de BUSSIÈRE-GALANT. Cela a pour but de permettre de répondre aux besoins des usagers de la commune de

LADIGNAC-le-LONG tout en évitant des fortes baisses de pression chez les abonnés en limite des communes. Les différents scénarios simulés sur le modèle hydraulique conduisent à créer une interconnexion en PVC de DEN 110 mm entre les hameaux de PUY CHABROL et de la GARE (emplacement de la Vanne motorisée) sur la commune de BUSSIÈRE-GALANT. Cette opération consistera à poser une conduite en PVC de DEN 110 mm sur une distance de 2 776,00 ml environ et à reprendre les branchements au droit de cette nouvelle canalisation. Les travaux seront réalisés sur l'année 2022 pour un montant prévisionnel de 250 000 € HT.

Parallèlement à cette interconnexion, le Syndicat Vienne Briance Gorre va engager une étude sur l'aire d'alimentation du captage de la Roche Blanche pour la reconquête de la qualité de la ressource.

Département de la Haute-Vienne - Syndicat mixte d'alimentation en eau potable



# École

Bonjour à Tous.

Cette année encore, notre école a vu l'arrivée de nouvelles familles sur notre commune permettant d'augmenter les effectifs de notre établissement qui atteignent aujourd'hui 93 élèves répartis sur 4 classes de la TPS au CM2.

Malgré la pandémie, nous poursuivons de nombreux projets en les adaptant à cette situation inédite.

Nous allons continuer notre partenariat avec le PNR, autour de la forêt. Ce projet sera couplé avec un travail en collaboration avec l'USEP pour créer un livret de randonnée portant sur une partie du chemin de la Biche.

La classe de CM1/CM2 poursuit les échanges intergénérationnels avec l'EHPAD de notre commune. Les élèves ont confectionné un sapin de l'avant où un petit mot a été réalisé par les enfants pour chaque numéro. Nous espérons que ces petits mots doux réchaufferont le cœur de nos plus anciens.

Les rencontres USEP ont redémarré cette année, une première a eu lieu sur le stade de Ladignac au mois de novembre autour de la course de longue durée. Ces rencontres respectent bien sûr les différents protocoles mais les enfants sont heureux de pouvoir à nouveau sortir de l'école.

Les différentes classes participeront à des spectacles qui se dérouleront au centre Jean-Pierre Fabrègue à Saint-Yrieix-la-Perche.

Notre école est aussi labellisée refuge LPO et nous travaillons avec les enfants sur l'observation des différents petits oiseaux qui viennent nicher et se nourrir dans les mangeoires que les enfants ont fabriquées avec l'aide de Stéphane Cypierre.

Nous avons encore cette année l'aide précieuse au quotidien de tout le personnel communal sans qui l'école ne pourrait pas offrir à nos élèves les meilleures conditions d'accueil, qu'ils en soient remerciés. Merci également à la mairie pour le don reversé à la coopérative scolaire des bénéfices de la

soirée du feu d'artifice au mois d'août. De même la municipalité a offert un spectacle pour Noël le 3 décembre aux enfants de l'école. Ce spectacle intitulé « Je bouillonne pour toi » était présenté par la compagnie de la Pierre et le Tapis originaire de Limoges. Les enfants ont beaucoup aimé ce spectacle. Le repas de Noël a été également offert aux enfants.

Cette année est placée sous le signe du renouveau pour l'une des associations qui nous accompagne tout au long de l'année. L'ABDB a cette année changé de bureau. Nous remercions tous les anciens membres de leur investissement pour nos élèves et nous souhaitons la bienvenue au nouveau bureau, que leur chemin soit riche de rencontres et de réalisations ! Merci encore pour l'aide précieuse que vous nous apportez.

Au nom des enseignants et des élèves nous vous remercions tous très chaleureusement !

La directrice, Laure JEAN

## Garderie des mercredis / ALSH

En cette année 2021 nous avons définitivement intégré les locaux du château Chastaing pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Nous avons mis en place un gros projet sur l'alimentation en partenariat avec le PNR (Parc Naturel régional).

Dans ce cadre, nous sommes allés avec les enfants rencontrer quelques agriculteurs de la commune, que l'on remercie pour leur accueil (M. Tallet Guy, M. Bélingard Éric, M. Maris Pascal). Pour terminer le projet, une visite chez une apicultrice, Chloé Pellerin à Dournazac. Au travers de ces rencontres les enfants ont découvert différents métiers de l'agriculture.

Pour continuer sur la thématique, les enfants ont créé leur potager dans le parc du château, ce qui leur a permis de découvrir les joies de l'autoproduction ainsi que l'entretien du potager.

De plus, nous avons réalisé de nombreuses activités culinaires qui les ont régaliés et leur ont permis de découvrir différentes recettes plus ou moins rapides à réaliser.

Nous avons aussi débuté un projet d'apprentissage de l'anglais à travers le jeu grâce à l'intervention de Lynne Short de l'association Familles Rurales à Saint Yrieix.

Il a été abordé différents thèmes comme le carnaval, la nature, les princesses et chevaliers ainsi qu'Halloween sans oublier la fameuse BOUM de fin de vacances qui est devenue pour les enfants comme pour les animateurs une activité incontournable.

Nous espérons que les enfants ont apprécié chaque instant et vous donnons rendez vous en 2022 pour de nouvelles aventures.

L'ALSH sera ouvert pendant les vacances de février, de Pâques, de juillet et d'octobre ainsi que les mercredis durant la période scolaire et pendant les garderies du matin et du soir. Toute l'équipe d'animation vous y attend avec plein de nouvelles activités.

Marie, Eugénie, Fabienne, Céline et Alexia

*Nous en profitons pour remercier chaleureusement Marie Delacambre qui a décidé de vivre un nouveau challenge auprès d'une autre structure. Nous lui souhaitons le meilleur pour son nouveau travail.*



# Médiathèque

5 rue du 8 mai 45- 87500 LADIGNAC-LE-LONG  
Tél. 05 55 90 59 88  
**Attention : changement d'adresse mail :**  
**mediatheque@ladignaclelong.fr**



Cette année encore, l'ouverture de la médiathèque s'est adaptée aux contraintes sanitaires. Néanmoins, nous sommes très contentes d'avoir pu vous proposer une programmation culturelle variée.

Les ateliers BD ont réuni des enfants et des adultes, encadrés par Stéphane Bouzon qui a distillé ses précieux conseils dans la réalisation de personnages de BD.

La médiathèque a également accueilli plusieurs expositions photos de David Keast durant tout l'été, qui ont été très appréciées par les usagers.

En juillet nous avons organisé les premiers ateliers « Rendez-vous du numérique » gratuits, encadrés par Pierre Garrot, animateur numérique du territoire. Il a apporté son aide sur toutes les questions numériques. En décembre, 4 autres séances ont été proposées, qui, elles aussi ont rencontré un vif succès.

Fin juillet, Anne Coste conteuse professionnelle, nous a proposé une balade contée gratuite aux Terrasses, qui vous a transporté à travers champs et bois, sous la protection des arbres majestueux, entraînant petits et grands sur le chemin du rêve, de la poésie et de l'humour

## Services techniques

De nombreux travaux en régie sont réalisés tout au long de l'année, cela comprend des travaux d'entretien général (nettoyage du cimetière, du bourg ; tonte des espaces communs et du stade, élagages divers, petits travaux aux écoles ou dans les bâtiments municipaux, réparations des véhicules, débouchage des égouts, empierrage des chemins, etc.).

Une partie des tables en bois et les poubelles ont été remises en état, d'autres ont été achetées et installées sur des emplacements bétonnés, réalisés par les agents afin d'embellir les espaces extérieurs.

Les employés sont intervenus pour l'aménagement extérieur des ateliers avec la réalisation des piles pour le portail. En fin d'année, ils ont réalisé l'installation du nouveau columbarium.

Pour 2022, les travaux envisagés sont :

- la création du portail des ateliers,

- la rambarde du columbarium,
- La sécurisation de la passerelle se situant au plan d'eau, du belvédère des terrasses, de la chaussée de l'étang des étangs.
- La mise en place des bancs et des anciennes tables de l'étang sur socle béton (fin de l'installation).

- la rénovation d'une partie des vestiaires du club de football.

L'ensemble des travaux seront réalisés en régie.

Pour favoriser ce travail en régie, source d'économie budgétaire votre conseil municipal investit par l'achat ou le remplacement du matériel obsolète :

- d'un chargeur,
- d'une balayeuse pour tracteur,
- d'une plaque vibrante,
- d'un perforateur
- d'un malaxeur à peinture.



# Cimetière



## Laissons la nature redonner vie à notre bourg

La commune s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche Zéro pesticide. Petit à petit, de nouvelles habitudes se mettent en place et chacun d'entre-nous peut y apporter sa contribution. Les services techniques ont besoin de l'aide des habitants, qui en désherbant le devant de leurs portes, participent à cette action. Nous tenons à les remercier et invitons l'ensemble des habitants à entrer dans cette démarche collective.

Comme vous pouvez le constater, il n'est plus utilisé de désherbants chimiques, ils sont remplacés par le désherbage manuel ou thermique (brûleur). Avant le passage de la balayeuse, un travail de préparation est réalisé (soufflage des feuilles...), cela peut sembler salissant et contraignant, mais c'est une étape nécessaire.

A l'ancien cimetière, une première phase expérimentale est en cours. Elle permettra

d'éviter le désherbage régulier des allées. Des zones d'engazonnage vont être créées, avec un gazon particulier, qui se tond trois fois par an.

Dans les espaces difficiles d'accès, les entre tombes seront couvertes de béton lavé. D'autres, seront recouverts d'alvéoles récupérées où seront plantées des vivaces (sédums, thym, serpolet...). Peu gourmandes en eau et entretien. L'objectif étant de garder un cimetière propre sans utiliser de pesticides.

Pour alléger la facture d'eau, qui pâtit des canicules successives estivales, il a été décidé de revoir la politique de fleurissement communal. Les jardinières des entrées de bourg, qui demandaient beaucoup d'eau et de temps d'arrosage ont été retirées. Cela permettra de valoriser les plantations de terre. Ainsi, des rosiers seront plantés en remplacement des plantes vivaces.

## Focus sur les projets et travaux 2022

*L'année 2021 a été la mise en place des projets de notre mandature. Elle s'est terminée pour la plupart par les études de faisabilité obligatoires pour les demandes de subventions auprès des institutions.*

Photos non contractuelles

Schéma d'intention

Quartier sud-ouest dit « îlot de l'Ancien Hôtel »

Quartier nord-ouest dit « îlot du Bar »

The top plan includes labels: 'Création d'un nouveau trottoir sécurisé sur la D11', 'Construction d'un mur de soutènement', 'Aménagement paysager qualitatif identitaire (ex: arbre remarquable)', 'Construction d'un mur de soutènement', 'Schéma d'intention', 'Modification de la giration', 'Rénovation du trottoir', 'Placette avec joints végétalisés', 'Plantations arbustives', 'Fermeture de la voie pour permettre le stationnement d'un commerce ambulant'. The bottom plan includes labels: 'Aménagement d'un lieu convivial identitaire', 'Création d'un commerce', 'Jardin à l'arrière du bâtiment réhabilité', 'Schéma d'intention', 'Rénovation du trottoir', 'Aménagement de places de stationnement parallèles à la route', 'Réhabilitation ou requalification de l'ancienne maison d'habitation'.

### CENTRE BOURG

Le début de la démolition de l'immeuble SCOTT, devrait se concrétiser cette année. L'EPFNA (établissement public financier de nouvelle aquitaine) est le responsable de cette première phase d'aménagement de notre bourg. Espérons que cette institution soit réactive à nos demandes.

La destination du magasin VOISIN et de l'ancienne station service CHATONNET fera l'objet d'un futur aménagement dans le cadre du programme de revitalisation du centre bourg.

La portion de rue qui relie la rue du 11 novembre à la rue du docteur LAMASSIAUDE passera en sens unique et une étude est en cours pour la rue du docteur LAMASSIAUDE.

Ceci a pour but d'augmenter les places de parking et faciliter le stationnement autour de la mairie, du centre de loisirs, de la médiathèque et la poste.

### ASSAINISSEMENT

La commune envisage de réhabiliter son réseau d'assainissement. Le cabinet d'étude ALTEREO est chargé de réaliser un diagnostic des systèmes d'exploitation. Le but de cette étude est d'établir un état des lieux sur plusieurs mois, et permettra d'établir un programme pluriannuel d'investissement hiérarchisé.

La première étape a débuté fin novembre et consiste à réaliser un état patrimonial des systèmes collectifs ou non collectifs. D'autres mesures et investigations vont se faire au fil de 2022.

Les communes de la Meyze et de Ladignac-le-Long ont décidé de mutualiser cette étude, qui est prise en charge par la Communauté des Communes.

Le diagnostic devrait se terminer en fin d'année. Cette étude est primordiale, elle conditionne l'aménagement de notre bourg.

# Focus sur les projets et travaux 2022

## LE PLAN D'EAU

En début d'année la société GEONAT et l'équipe municipale organisent une réunion publique pour vous informer sur le devenir du plan d'eau. Le projet de mise aux normes sera déposé à la préfecture pour un agrément.

Cette réunion pourra être considérée comme l'ouverture de la campagne référendaire du « projet plan d'eau » promise par votre conseil municipal. Nous serons une des premières communes de Haute vienne à faire participer les administrés dans une décision majeure de gestion communale. C'est vous qui déciderez de l'avenir de votre plan d'eau.



©GEONAT



## LE CAMPING

Le Camping, en accord avec ses gérants passera de 100 places à 45 places. L'objectif étant de l'adapter à la demande de la clientèle. Nous sommes à la recherche de financements pour qu'il soit accessible PMR (personnes à mobilité réduite).

## MAISON MÉDICALE

La future maison médicale se situera à proximité de l'emplacement de l'EHPAD. Elle permettra de réhabiliter les deux logements vétustes et insalubres pour créer un « pôle santé » à Ladignac-le-Long. L'étude et le financement sont sous la responsabilité de la Communauté de communes.

## VILLAGE POUR SENIORS

Le conseil municipal mène une étude pour l'habitat des seniors et est en contact avec trois structures :

- « CETTEFAMILLE » qui gère des hébergements familiaux et partagés sur toute la France.
- L'ODHAC (Bailleur social historique de la Haute-Vienne). Un dossier de création de quatre logements pour personnes à mobilité réduite a été déposé au conseil départemental.
- SCALIS : Une étude de pavillons partagés avec salle commune est en cours avec ce bailleur social.

*Tous ces travaux sont subordonnés à des demandes de subventions, dont les montants attribués par le Département représentent 20 % du montant HT, et les subventions d'État représentent 30 % du montant HT*

### Réfection des bâtiments communaux :

**Montant estimé : 46 620.73 € HT**

Plusieurs chantiers sont actuellement envisagés :

- des travaux de remplacement de l'éclairage de la salle de réunion (salle polyvalente), des travaux d'étanchéité de la toiture de la salle polyvalente.
- des travaux de désamiantage d'une salle de classe à l'école primaire.
- des travaux de réfection des sols des classes de l'école primaire.

poussent y circuler en faisant un décaissement et un empierrement. L'entreprise PASQUIER est chargée de l'exécution des travaux.

### Mur du cimetière :

**Montant estimé : 18 440.60 € HT**

Le mur du cimetière constitué de pierres sèches s'était partiellement effondré à la suite de multiples aléas climatiques et aux ravages du temps.

Son écroulement menaçait de se poursuivre si la commune ne procédait pas à sa rénovation ; ce qui aurait pu mettre en péril plusieurs sépultures édifiées à sa proximité.

La reconstruction de ce mur a été confiée aux « Chantiers des Chemins Jacquier ». Association loi 1901, créés en Juillet 1997, avec pour mission initiale de réhabiliter le patrimoine communal placé sur les routes de Saint Jacques de Compostelle, par le biais d'un chantier d'insertion.

### Aménagements extérieurs de l'atelier municipal :

**Montant estimé : 4358.70 € HT**

Le chemin d'accès des ateliers municipaux a été très mal agencé et est impraticable pour les camions. Il est indispensable de mettre en conformité cette portion de route afin que tous les véhicules

## Énergies renouvelables



**Un projet éolien** initié en 2020 sur la commune de Ladignac-le-Long est aujourd'hui porté par ENGIE Green, filiale à 100 % d'ENGIE.

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable à l'étude du projet (CM du 08/12/2020). Après la réunion publique du vendredi 5 novembre, la municipalité a décidé de mettre en place un comité de suivi indépendant du conseil municipal sur le territoire. Le but de ce comité sera de vous informer de l'avancement du projet éolien et de favoriser les débats sur les énergies renouvelables.

La municipalité n'interviendra pas dans l'organisation des débats. Son rôle sera essentiellement de prêter une salle et d'assurer la logistique dont le comité aura besoin pour organiser ses réunions. Début janvier, une première réunion a notamment permis de désigner deux correspondants du comité pour les échanges avec ENGIE : M. Patrick DENIZOU et M. Alain DORANGE

# Maison de retraite

## Pour les résidents :

L'année 2021 fut encore difficile pour nos résidents en raison de la crise sanitaire qui perdure. Nous avons mis en place une organisation sectorisée des repas jusqu'au mois de novembre dans le but de contenir une éventuelle contamination. Conscient de l'importance du lien social, les résidents ont gardé la liberté d'aller et venir : Protéger sans isoler.

La bonne couverture vaccinale des résidents nous permet de retrouver une vie « normale » grâce à l'implication du Dr TIHADI, des infirmières de l'EHPAD et des infirmières libérales du territoire.



## Pour le personnel :

L'équipe pluridisciplinaire de l'EHPAD a fait preuve d'une grande implication et solidarité dans l'accompagnement des résidents durant cette deuxième année de crise. Cette dernière engendre un épuisement professionnel réel. La gestion des ressources humaines a été particulièrement prenante en raison des difficultés de recrutement que rencontre l'ensemble du secteur médico-social. L'établissement poursuit sa politique de renforcement et de renouvellement des équipes avec une prévision de 56,44 emplois pour l'année 2022 (49.53 emplois en 2018).

# Coup de projecteur

## TÉLÉTHON :

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas pour le Téléthon de Ladignac.

En effet, la crise sanitaire a de nouveau changé les habitudes des bénévoles pour permettre à chaque habitant de participer, de faire un don, pour cette édition 2021 au profit de malades neuromusculaires de l'AFM.



Malgré cela, un marché sous chapiteau, proposant objets de la boutique Téléthon, objets divers (dons et créations des éditions précédentes et pâtisseries à emporter, a permis de récolter la somme honorable de 2 893,60 €.

Bravo aux marcheurs qui ont renouvelé la randonnée pédestre par deux fois, très courageusement.

Notre fidèle calèche n'a malheureusement pas pu promener le public à cause du mauvais temps.

Un grand merci aux commerces et à la municipalité pour les différents points de collectes de dons.

Une réunion publique se tiendra au courant du printemps avec l'équipe de coordination afin de voir quelle suite peut être donnée à cette manifestation pour les années à venir... vous espérant nombreux...

L'équipe Téléthon

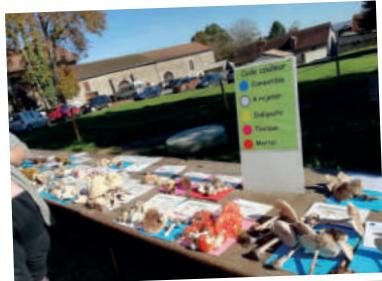
## SORTIE CHAMPIGNONS :

Le 27 octobre, pendant les vacances scolaires, Isabelle Jacob, botaniste et membre de la société mycologique du Limousin, a été conviée par l'équipe de la médiathèque, pour venir animer une sortie champignons.

Elle a entraîné les visiteurs dans une journée de découverte sur les champignons : en matinée sortie collecte suivie l'après-midi d'une exposition très documentée avec une multitude de spécimens, des plus communs aux moins connus.

38 participants, un tiers de Ladignacois, les autres étaient de Saint-Yrieix, Bussière-Galant, Saint-Pierre-de-Frugie, majoritairement des adultes.

Les enfants de l'ALSH, ont participé à la récolte des champignons, cette sortie étant inscrite à leur programme d'activités. Cette sortie très appréciée par tous sera renouvelée en 2022.



## SPECTACLE DE NOËL :

Le 3 décembre 2021, la municipalité a offert un spectacle pour Noël aux enfants de l'école. Ce spectacle intitulé « Je bouillonne pour toi » était présenté par la compagnie de la Pierre et le Tapis originaire de Limoges. Il s'agissait d'un magicien cuisinier qui préparait une soupe excellente mais qui ce jour là a tourné, c'est une spectatrice qui lui vient en aide avec des cubes magiques contenant une demi-lune, des plumes, de l'anti-rhumé, des œufs mimosa et de la bave d'escargot. Le magicien et la spectatrice sont tombés amoureux. Le père noël communal a offert à chaque élève un livre et quelques douceurs chocolatées. Le repas de Noël a pu être maintenu, pour le plus grand bonheur des enfants, malgré le contexte.



## REPAS ET CHÈQUES CADEAUX

Cette année, se sont des bons cadeaux d'une valeur de 5€, et pour un montant de 25€ par aîné(e) à partir de 70 ans (électeurs de la commune) qui ont été distribués. Malheureusement, le repas de la nouvelle année a dû être annulé, en dernière minute, en raison d'un très grand nombre de désistements au vu des consignes sanitaires. Ainsi, 250 bons ont été offerts aux habitants concernés et 23 coffrets « bien-être accompagnés de petites douceurs » aux résidents de l'Ehpad.

# Coup de projecteur

## Remise de la Médaille de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole

Lors d'un dimanche de juillet ensoleillé, Mireille et Jean-Pierre Duverneuil ont célébré leur 50 ans de mariage à la salle des fêtes de Ladignac-le-Long. A cette occasion, Pierre Millet-Lacombe, maire de Ladignac, leur a remis la médaille de chevalier de l'ordre du mérite agricole. La famille Duverneuil a remporté de nombreux prix aux concours arédien de bovins de race limousine à « Bourdelas ». Après avoir habité à la Meyze, ils sont revenus exercer leur activité à « Las Doumingas ».



## LPO : NICOIRS ET MANGEOIRAS

Par convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux, l'école primaire et le parc de la place du 14 juillet sont devenus un refuge de biodiversité.

La cour, composée d'un petit parc arboré comprenant des tilleuls taillés en trogne, abrite des nichoirs pour les oiseaux.

Ces nichoirs de type boîte aux lettres sont destinés à accueillir les nichées des oiseaux dits cavernicoles (mésanges bleues ou charbonnières, sittelles torchepots, moineaux...) qui font leur nid dans le noir ; ils offrent une bonne protection vis-à-vis des intempéries et des prédateurs et ils permettent de palier à l'absence des vieux arbres, souvent abattus prématurément.

Le jardin potager et floral de l'école abrite un hôtel à insectes qui a été réalisé par les enfants pendant la garderie. Il comprend plusieurs bacs surélevés, composés de palettes, qui abritent chaque année, des légumes et des fruits, des plantes aromatiques et mellifères.

Deux mangeoires ont été montées par les enfants et trônent de part et d'autre du jardin. Elles permettront aux oiseaux de passer l'hiver dans de bonnes conditions. Elles seront approvisionnées en graines et en boules de graisse lors des périodes de froid prolongé, de mi-novembre à mi-mars, afin de ne pas créer une dépendance vis-à-vis des oiseaux.

Les enfants pourront effectuer également un comptage qui leur permettra d'identifier les espèces et d'évaluer leurs différentes évolutions en tenant compte du changement climatique, de la dégradation de leurs habitats, de la raréfaction des insectes induite par les activités humaines.

Par ailleurs, la place du 14 juillet devant les locaux abritant la mairie, a été réaménagée en tenant compte du respect de la biodiversité.

Les tilleuls présents sur la place, sont taillés en tête-tard. Ces trognes, entretenues régulièrement, abritent depuis cet été, outre de multiples cavités naturelles, 3 nichoirs de type boîte qui ont été installés dans leurs frondaisons pour faciliter les nidifications. La place est bordée d'une haie de petits arbustes (sureau, cotonéaster, mahonia, romarin, symphorine...) pour attirer et retenir les auxiliaires des jardins.

## LES EXPLORATEURS DU PARC À LA DÉCOUVERTE DE LA FORÊT ENVIRONNANTE :

Depuis la rentrée de septembre 2020, les élèves de l'école de Ladignac-le-Long participent à un projet de découverte de la forêt environnante. Leur objectif ? Mieux connaître les arbres, les animaux de nos forêts et les métiers du bois.

Accompagnées par le Parc naturel régional Périgord-Limousin dans le cadre de son dispositif « les Explorateurs du Parc », les 4 classes de l'école ont participé à plusieurs animations : découverte sensorielle de la forêt, reconnaissance des végétaux et du cycle de vie d'un arbre, découverte des animaux de la forêt et de leur place dans l'écosystème forestier, créations artistiques, sorties sur le terrain, plantations d'arbres dans le cadre de la journée internationale des forêts, découverte des métiers du bois.

Ces interventions ont été réalisées par le Centre Nature La Loutre et le Parc. Les enfants ont d'ores et déjà appris et retenus beaucoup d'informations sur la biodiversité animale et végétale de la forêt qui nous entoure.

Cette année scolaire, toujours soutenu par le Parc, le projet se poursuit avec pour objectif la réhabilitation d'un chemin de randonnée (Sentier de la biche) en réalisant des panneaux explicatifs sur les animaux et les arbres de la forêt et la création d'un livret de randonnée à destination d'autres écoles où les élèves y inséreront des jeux et informations sur la forêt à partir de ce qu'ils ont appris l'an dernier.



## LES ATELIERS DU NUMÉRIQUE :

Pendant le mois de décembre 2021, une série de 5 ateliers d'initiation à l'utilisation de l'ordinateur a été proposée à la Médiathèque (les jeudis après-midi). Accompagnés et guidés par Pierre, leur animateur numérique, les 5 participants ont pu, dans la bonne humeur, s'initier et se perfectionner à l'utilisation du clavier et de la souris, la navigation sur Internet, aux questions de sécurité ou aux démarches en ligne. Des nouveaux temps seront programmés en 2022. Envie de gagner en autonomie avec votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone... Contactez l'équipe de la médiathèque.



## CAMPING DE BEL AIR :

Cette saison le camping a continué d'évoluer. La fréquentation des mobil-homes est toujours en hausse. Elle est entre autre liée au remplacement des deux mobil-homes vétustes par des modèles plus récents. La clientèle est composée de membres des familles, des amis des ladignacois et habitants des alentours. Les campeurs étaient plus nombreux que l'année précédente.

Les avis publiés sur le site internet du camping sont très positifs, les campeurs apprécient en outre : l'accueil des personnels, le calme, la verdure, et la propreté. Le camping est en délégation de service public, il s'agit d'une gestion conjointe : municipalité/gestionnaires qui est très bien coordonnée.

Ensemble nous avons déterminé les points forts et faibles du camping, ce qui nous permet de programmer une politique de gestion et développement en conséquence. Cela donne bon espoir pour l'avenir.

# Etat civil

- » NAISSANCES de janvier à décembre 2021 > 12 naissances, 5 filles et 7 garçons.
- » MARIAGES de janvier à décembre 2020 > Il n'y a pas eu de mariage en 2021
- » DÉCÈS de janvier à décembre 2021 > 11 décès, 11 transcriptions.

Dans le cadre de la réglementation relative à la protection des données personnelles, la commune ne peut plus diffuser les informations relatives à l'état civil dans son intégralité. C'est pourquoi cette rubrique a été simplifiée. Merci de votre compréhension.



## Vie pratique

### AGA - Action Gérontologique Arédienne

L'Action Gérontologique Arédienne combine plusieurs services auxquels peuvent avoir recours les personnes âgées de plus de 60 ans ayant choisi de se faire aider pour rester à leur domicile ou ayant provisoirement besoin d'aide au retour d'une hospitalisation par exemple.

On peut recourir :

- Au service de soins infirmiers à domicile SSIAD qui en coordination avec les infirmières libérales, peut assurer les soins que nécessite l'état physique ou l'état de santé de 97 personnes sur notre secteur d'intervention; cette année 2 personnes de Ladignac ont fait appel à ce service.
- Au service de l'équipe spécialisée Alzheimer (ESA) qui peut intervenir en début de pathologie, pour améliorer l'autonomie des personnes et pour prodiguer des conseils à leur entourage; cette année il est intervenu dans 4 foyers à Ladignac.
- Au service de livraison de repas cuisinés par les cuisiniers du Centre Hospitalier J. Boutard, avec des repas en relation avec les régimes des personnes servies (choix possible de 4 régimes), préparés et livrés par le personnel de l'association tous les jours de la semaine et quel que soit l'éloignement; en 2021, 25 personnes de la commune auront reçu 4 265 repas.
- Au service mandataire qui prend en charge les obligations inhérentes à la personne âgée employeur d'une aide à domicile ou d'une assistante de vie (recrutement, contrat de travail, déclarations sociales, bulletins de salaire...) ; en 2021, 13 personnes de Ladignac ont bénéficié de ce service.

Chaque commune (Saint-Yrieix, Ladignac-le-Long, Le Chalard, Glandon, Coussac-Bonneval, La Meyze, La Roche-l'Abeille) est représentée au sein du Conseil d'Administration de l'association, M. le Maire Pierre Millet-Lacombe y siège pour Ladignac en tant que Vice-Président.

L'association fonctionne grâce à 30 salariées avec un budget de 1.5 million d'euros. Il est couvert par l'Agence Régionale de Santé, le secteur marchand (les repas et le service mandataire), le Conseil départemental et les aides des communes dont celle de Ladignac, indispensables au bon fonctionnement des services.

ACTION GÉRONTLOGIQUE ARÉDIENNE  
16 avenue du Général-de-Gaulle - 87500 Saint Yrieix  
Tél. : 05 55 08 20 31 - Site : [www.ag-a-styrieix.fr](http://www.ag-a-styrieix.fr)



### APA Allocation Personnalisée d'Autonomie

Votre degré d'autonomie diminue et vous avez désormais besoin d'être aidé(e) dans les actes de la vie quotidienne afin de rester à votre domicile ?

Vous pouvez bénéficier d'aides à l'autonomie : Allocation personnalisée d'autonomie (APA) versée par le Département ou dispositifs «Bien vieillir chez soi» et «Accompagnement à domicile des personnes âgées» proposés par votre caisse de retraite. Pour solliciter ces aides, c'est désormais plus facile : un seul formulaire à remplir.

4 questions simples vous sont posées pour déterminer votre niveau d'autonomie : rencontrez-vous des difficultés pour vous lever, vous habiller, faire votre toilette et vous déplacer.

En fonction de vos réponses, vous saurez si vous devez faire une demande d'APA au Conseil départemental ou d'aide à votre caisse de retraite, Carsat Centre-Ouest ou MSA Limousin.

Contact :  
Conseil départemental de la Haute-Vienne  
Pôle personnes âgées-personnes handicapées  
Sous-direction gestion administrative et financière : 05 44 00 14 80

### ÉLECTIONS EN 2022

#### Présidentielles :

1<sup>er</sup> tour : **10 avril 2022** / 2<sup>d</sup> tour : **24 avril 2022**

Il est possible de s'inscrire sur la liste électorale :

- avec le formulaire papier jusqu'au 4 mars (à retirer en mairie).
- avec le téléservice jusqu'au 2 mars.

#### Législatives :

1<sup>er</sup> tour : **12 juin 2022** / 2<sup>d</sup> tour : **19 juin 2022**





Regroupant 4 Communautés de Communes (\*), l'association « Châtaigneraie Limousine » intervient sur 42 communes du sud-ouest de la Haute-Vienne. **Elle accompagne des projets au service de son territoire, dans de multiples domaines** : habitat et centres-bourgs, mobilité, services, tourisme et loisirs accessibles, sports de nature, économie et emploi, culture et patrimoine...

À titre d'exemple, dans le cadre de sa mission d'attractivité de l'emploi sur le territoire, la Châtaigneraie Limousine mène plusieurs actions, notamment sur le secteur du Pays de Saint-Yrieix :

- Diffusion des offres d'emploi des entreprises, des associations et des

## La Châtaigneraie Limousine, un territoire de projets

collectivités, avec la possibilité de réaliser une vidéo pour booster la diffusion, comme avec l'entreprise Salesse - Faciliter les recrutements dans le secteur du service à la personne : film de promotion des métiers, participation au projet Bi-emploi (avec les transports scolaires)...

- Actions de sensibilisation au métier d'assistant(e) maternel(le)

De plus, pour lever les freins à l'emploi, la Châtaigneraie Limousine mène des actions sur la mobilité et fait partie de la plateforme mobilité 87. Elle assure la location, sous conditions, de véhicules 2 ou 4 roues pour des personnes en insertion.

Pour toute information sur les actions Attractivité de l'emploi : Catherine Lyraud : 05 55 70 99 43 ou catherine.lyraud@chataigneraielimousine.fr.

Pour toute information sur la plateforme Mobilité 87 : 07 50 56 96 17

(\*) Briance Sud Haute-Vienne, Pays de Nexon - Monts de Châlus, Pays de Saint-Yrieix et Val de Vienne.

### FOCUS SUR SON CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de développement de la Châtaigneraie Limousine est **une passerelle entre élus et citoyens**, entre acteurs publics et privés, entre des personnes d'horizons divers. Il permet à des gens de se rencontrer, de réfléchir ensemble et d'être force de propositions.

**Vous aussi, participez au développement de votre territoire ! Rejoignez notre Conseil de développement !**

### Contactez-nous et suivez-nous !

Tél. 05 55 70 99 40

contact@chataigneraielimousine.fr

Internet : www.chataigneraielimousine.fr

Facebook : @chataigneraielimousine

L'activité de la Châtaigneraie Limousine est soutenue financièrement par l'Europe, l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine et les Communautés de communes adhérentes.

## Les pass numériques 87

Les Pass numériques s'adressent aux Haut-Viennois peu familiers des nouvelles technologies souhaitant gagner en autonomie face au numérique et prioritairement : aux demandeurs d'emploi de longue durée (1 an et plus) ; aux bénéficiaires des minima sociaux ; aux jeunes de moins de 26 ans peu ou pas qualifiés ; aux personnes de plus de 58 ans non imposables.

Le bénéficiaire peut suivre gratuitement un parcours de formation pour découvrir, comprendre et s'approprier les principaux usages numériques : utiliser un ordinateur ou d'autres outils numériques ; naviguer sur internet ; créer et utiliser une boîte aux lettres électronique ; réaliser des démarches en ligne...

Les 10 Pass (correspondant à 10h de formation), permettent au bénéficiaire de suivre un parcours de formation dans un des espaces publics numériques labellisés, animé par des professionnels et réparti sur l'ensemble du département.



**Pour bénéficier des Pass numériques 87 et suivre une formation, contactez la Maison du Département Sud Haute-Vienne, 47, bd de l'Hôtel-de-Ville - 87500 SAINT-YRIEIX - Tél. 05 55 08 34 00**

## CHÈQUE LIVRE DE 20 EUROS DESTINÉ AUX ÉLÈVES DES LYCÉES ET APPRENTIS

Financé par la région Nouvelle Aquitaine

La Région Nouvelle-Aquitaine a choisi d'attribuer un chèque d'une valeur de 20 euros à près de 230 000 lycéens et apprentis. Il leur permet l'achat de tout type d'ouvrage auprès des partenaires de la Région implantés sur l'ensemble du territoire néo-aquitain.

Pour cela, il faut faire votre demande avant le 31/03/2022 sur la plate forme : <https://www.mesdemarches.aidesrentrée.fr/Bénéficiaires/Views/Accueil.aspx>



# Vie pratique



## Déjà 25 ans d'existence pour la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix !

Créé en 1996, cet Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) exerce des compétences dans les domaines de l'aménagement de l'espace, du développement économique, de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, du tourisme, du logement, du cadre de vie, des équipements publics, de l'animation jeunesse et de l'action sociale. C'est dans ce cadre qu'il gère différents équipements avec, notamment :

**Le Relais d'Assistants Maternels (RAM)** dédié à la petite enfance est réparti sur 3 sites : Saint-Yrieix, La Meyze et Ladignac-le-Long. Permanence à Ladignac : un lundi tous les 15 jours : 9h45 - 11h30.

### • Le RAM : POUR QUI ?

Pour les enfants, c'est un lieu de partage qui leur permet d'aller à la rencontre d'autres enfants, entourés de professionnels. Des temps d'animation sont organisés avec la présence des assistantes maternelles.

Pour les parents employeurs, futurs parents, c'est un lieu d'informations, d'accompagnement et d'écoute. Pour les Assistants Maternels agréés, c'est un lieu d'échanges où la responsable peut les accompagner dans les différentes démarches administratives.

### • OU S'ADRESSER ?

Maison de l'Enfance - Rue du 8 mai 1945  
Contact : Magali Barry  
Tél. 05.55.75.92.26

**Le Multi-Accueil Pomme de Reinette** accueille les enfants de 3 mois à 6 ans.

La crèche associative est composée de professionnelles formées et diplômées de la petite enfance (infirmière puéricultrice, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, CAP petite enfance et BEATEP).

L'objectif est d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions et de les accompagner à tous les stades de leur développement.

Aujourd'hui, 22 places à l'heure sont disponibles pour des accueils réguliers et occasionnels.

En 2022, des travaux d'aménagement et d'agrandissement de la structure vont être réalisés par la Communauté de Communes avec le soutien financier de la CAF de la

Haute-Vienne et du Conseil Départemental. Depuis cette année, le RAM et le Multi-accueil Pomme de Reinette proposent des « ateliers parentalité » aux futurs parents et parents où ceux-ci peuvent échanger sur leurs expériences, partager leurs questionnements et s'informer auprès de professionnels.

Ces ateliers thématiques se déroulent à la Maison de l'Enfance. Ils sont gratuits et ouverts à tous.

### • CONTACT :

Présidente : Fabienne Venteau  
Directrice : Karine Garnier  
Tél. 05.55.08.18.28

**Le Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC)** est destiné aux habitations qui ne sont pas raccordées au réseau collectif.

Il est chargé de :

- conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement individuel.
- contrôler les installations d'assainissement individuel.

Ces missions comprennent le contrôle de conception-réalisation sur les ouvrages neufs ou réhabilités, le contrôle diagnostic de l'existant et le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages.

### • CONTACT :

Mounir Mouo - Tél. 05.55.08.88.76  
m-mouo@communaute-saint-yrieix.fr

### La Maison France Services :

Dans le cadre de la mise en place d'un nouveau réseau pour faciliter l'accès en proximité aux principales démarches administratives pour l'ensemble des citoyens, la Communauté de Communes a obtenu la labellisation France Services.

Ainsi, l'offre déjà existante a été enrichie grâce au développement de nouveaux partenariats.

### • CONTACT :

Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix - Tél. 05.55.08.88.76

### Les services :

- Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage) :  
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

- Mission Locale Rurale (1<sup>er</sup> étage) :  
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.

- Centre d'Information et d'Orientation (1<sup>er</sup> étage) :

Lundi de 14h à 16h (une fois par quinzaine en accueil), mercredi de 13h à 17h30 sur rdv, jeudi de 14h à 16h sur rdv (une fois par quinzaine sur rdv), vendredi de 9h à 12h sur rdv.

### Les permanences (rez de chaussée) :

- CPAM : Uniquement sur rdv : lundi et mardi de 9h à 12h. Contact 36 46.

*Point d'accès informatique du lundi vendredi de 9h à 17h\**

- CAF : Jeudi de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15. Contact : 32 30

- CIDFF Point d'accès aux droits : 2<sup>e</sup> lundi du mois, de 14h à 17h, sur rdv. Contact 05 55 33 86 00.

- CIDFF Mon conseil en évolution professionnelle :  
Tous les lundis, de 14h à 17h, sur rdv. Contact 05 55 33 86 00

- Armée de Terre :  
Jeudi de 10h à 12h, sur rdv. Contact 05 55 34 84 00

- FNATH :  
2<sup>e</sup> mardi du mois de 9h à 12h et de 13h à 16h.  
Contact : 05 55 75 05 72 - 05 55 08 24 30

- Conciliateur de justice M. DUVERGER :  
1<sup>er</sup> lundi du mois, de 14h15 à 17h.

- Association interconsulaire de Haute-Vienne :  
1<sup>er</sup> lundi du mois de 9h à 12h30.  
Contact 05 55 58 27 27

- Initiative Haute-Vienne :  
2<sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 16h.  
Contact 05 55 45 15 51

- CARSAT - Service retraite :  
Permanence virtuelle sur skype, uniquement sur rdv aux horaires de la Maison France Services.  
Contact 09 71 10 39 60

- Défenseur des droits :  
Tous les vendredis après-midi de 13h30 à 16h30, uniquement sur rdv auprès du Conseiller, Monsieur Patrick NOUAILLAS au 06 13 27 60 67 ou patrick.nouailles@defenseurdesdroits.fr

- DDETS(PP) (Direction Départementale de l'emploi, du travail des solidarités et de la protection des populations) :  
3<sup>e</sup> mardi du mois de 9h à 12h.

- UDAF :  
3<sup>e</sup> vendredi du mois de 9h30 à 11h30.  
Contact : 05.55.10.53.02

\* Vous pouvez également vous adresser à l'agent d'accueil pour obtenir une aide à l'utilisation du matériel



## SICTOM SUD HAUTE-VIENNE

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

### Restez informé grâce à Panneau Pocket

Retrouvez désormais le Sictom SHV sur PanneauPocket. Cette application vous permet de garder un œil sur la collecte, des informations d'utilités publiques et les différentes actions menées par le Sictom SHV. Disponible sur smartphone, ou directement sur internet, n'hésitez pas à vous abonner pour être informé en temps réel. Le Sictom SHV a fait une refonte de son site internet cette année.

### Des composteurs toujours disponibles pour vous aider à diminuer votre production de déchets

Offre préférentielle sur les composteurs, nous vous rappelons que nous vous livrons des composteurs de 340L pour le prix de 11 € (imputé sur votre facture ordure ménagère de 2022). L'agent qui sera présent lors de la livraison sera à même de répondre à vos questions et vous guider sur son installation

et son utilisation. Le compostage est une très bonne solution afin de réduire votre production d'ordures ménagères. Il vous permet en plus de valoriser ces déchets en compost que vous pourrez utiliser dans vos divers cultures et plantations.

N'hésitez pas à nous contacter afin de prendre rendez-vous pour obtenir le vôtre.

### La facturation change

La Taxe d'Ordures ménagères est remplacée par la Redevance d'ordures ménagères à partir de Janvier 2022. Tous les utilisateurs du service de collecte y seront assujettis (propriétaire, locataire, associations, établissements publics, professionnels...). De ce fait, vous n'aurez plus de facturation ordures ménagères sur votre Taxe Foncière et vous recevrez à la place 2 factures de Redevance dans l'année. Chaque facture sera composée d'une part fixe et d'une part variable. La part fixe est égale à la



facturation de 6 mois d'utilisation du bac. La part variable représente le nombre de fois où votre bac aura été collecté par le prestataire. Nous vous conseillons donc de mettre à la collecte votre bac la veille de la collecte, avec une étiquette jaune si il est pourvu d'une serrure, uniquement quand ce dernier sera plein et doit être rentré dès que possible.

**SICTOM Sud Haute-Vienne**  
 23, place de la Nation  
 87500 Saint-Yrieix-la-Perche  
 Tél. 05 55 08 10 46  
[contact@sictom-shv.fr](mailto:contact@sictom-shv.fr)

Grâce à vos efforts et la réduction des collectes sur tout le territoire, le S.I.C.T.O.M. SHV vous annonce une baisse des tarifs pour l'année 2022

<b>Part Fixe</b>	
<b>Tarifs annuels par bac</b>	
120 L	→ 136 €
240 L	→ 178 €
360 L	→ 220€
660 L	→ 325€

Représente une baisse, par rapport à 2021 :  
 - 28% pour le 120L  
 - 23% pour le 240L  
 - 19% pour le 360L  
 - 5% pour le 660L

<b>Part Variable</b>	
<b>Par levée</b>	
120 L	→ 1,92 €
240 L	→ 3,84 €
360 L	→ 5,76 €
660 L	→ 10,56 €

Représente une baisse de 20% par rapport à 2021

Vous recevrez deux factures dans l'année, une première facture vous sera adressée au mois de mars, une seconde facture vous sera adressée au mois de septembre

Si vous dépendez d'un bac collectif, votre part fixe s'élèvera à 190 par an et votre part variable dépend du nombre de rouleaux de sacs roses que vous avez récupérés auprès du Sictom SHV. Le prix des sacs roses étant, en 2021 :

Sacs roses	Tarification
Rouleau de 26 sacs de 30L	15,60€
Rouleau de 26 sacs de 50L	26,00€
Rouleau de 26 sacs de 100L	52,00€

### Du tri dans vos poubelles

Suite à de nombreux contrôles qui ont eu lieu sur le territoire du Sictom, nos agents ont pu observer certaines erreurs de tri. Parmi elles, voici les plus fréquentes :

- Les pots de yaourt
  - Les plaquettes de médicament vides
- Ces déchets sont à amener en éco-point jaune.
- Les fûts de bière
  - Le polystyrène
- Ces déchets sont à amener en déchetterie.

Pour les vêtements, des bornes textiles sont disponibles sur le territoire. Seuls les vêtements très souillés (peinture, graisse, huile...) peuvent être mis dans les poubelles d'ordure ménagère.

Les étiquettes qual'i-tri seront apposées sur votre bac après chaque contrôle :



- Étiquette verte : tout va bien
- Étiquette orange : quelques petites erreurs
- Étiquette rouge : trop d'erreurs, l'agent vous invite à retrier votre bac. Après le premier avertissement, une amende administrative de 100 sera appliquée pour toute récidive.

### Du changement dans la collecte

A partir de Janvier 2022, la collecte se fera tous les quinze jours. Pour la commune de Ladignac-le-Long, la collecte se fera donc LES JEUDIS DES SEMAINES PAIRES. Un courrier sera envoyé à chaque usager, début Décembre, afin de lui communiquer précisément les calendriers de facturation et de collecte.

Ramassages : 10 et 24 février, 10 et 24 mars, 7 et 21 avril, 5 et 19 mai, 2, 16 et 30 juin, 16 et 28 juillet, 11 et 25 août, 8 et 22 septembre, 6 et 20 octobre, 3 et 17 novembre, 1, 15 et 29 décembre 2022.

### Nouveaux horaires déchetterie LADIGNAC-LE-LONG

	<b>Horaires d'accueil</b>
<b>LUNDI</b>	9h - 11h45 / 14h - 17h15
<b>MERCREDI</b>	9h - 11h45 / 14h - 17h15
<b>SAMEDI</b>	9h - 11h45 / 14h - 17h15

Bel Air - 87500 Ladignac-le-Long  
 Tél. : 06 28 80 74 57

# Vie pratique



## Quels sont les grands changements de MaPrimeRénov' 2022 ?

A partir de 2022, MaPrimeRénov' ne financera plus que la rénovation des logements de plus de 15 ans.

Enfin, le gouvernement prévoit également la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2022 des aides Habiter mieux sérénité et MaPrimeRénov' 2022 pour en simplifier l'accès. Le programme Habiter mieux Sérénité distribué par l'ANAH devient ainsi MaPrimeRénov' Sérénité. Cette aide financière rebaptisée est destinée aux ménages modestes et très modestes pour les projets de rénovation énergétique globale. Pour être éligibles, les travaux doivent permettre un gain énergétique d'au moins 35%.

Les barèmes MaPrimeRénov' 2022 resteront, quant à eux, inchangés et identiques aux barèmes actuels. Seules exceptions : les barèmes relatifs aux cheminées à foyers fermés et inserts à bois qui seront augmentés pour encourager l'installation et l'utilisation de systèmes de chauffage économiques et respectueux de l'environnement.

*Le saviez-vous ?* Les foyers fermés et les inserts sont deux systèmes de combustion du bois utilisés pour le chauffage. L'insert s'intègre dans une cheminée existante alors que le foyer fermé est installé lors de la création d'une cheminée.

De manière générale, le montant MaPrimeRénov' attribué aux ménages demandeurs est calculé en fonction des revenus selon quatre catégories de revenus, ainsi que des gains énergétiques obtenus grâce aux travaux. Pour simplifier, les quatre catégories sont représentées par quatre couleurs : MaPrimeRénov' Bleu, MaPrimeRénov' Jaune, MaPrimeRénov' Violet, MaPrimeRénov' Rose.

Ces différents barèmes sont définis selon les différents niveaux de revenus des ménages souhaitant bénéficier du dispositif MaPrimeRénov' pour le financement de leurs travaux de rénovation énergétique.

## Bientôt un Accompagnateur Rénov'

Pour aller plus loin dans la rénovation énergétique de l'ensemble du parc immobilier, l'État s'apprête également à mettre en place l'Accompagnateur Rénov' pour simplifier le parcours de travaux de rénovation énergétique des ménages.

En effet, il existe encore plusieurs freins à la rénovation énergétique. Au-delà du frein financier, le manque d'information l'est également. Les ménages éprouvent le besoin d'être informés et accompagnés pour s'y retrouver dans la jungle de la rénovation énergétique et les différentes aides existantes. Cet accompagnement est fondamental si le gouvernement souhaite être à la hauteur de ses ambitions en matière de rénovation énergétique sur le territoire.

Ainsi, l'Accompagnateur Rénov' a été lancé pour permettre aux ménages de mieux appréhender les travaux de rénovation énergétique, choisir des artisans de confiance et ne pas se perdre dans les démarches administratives. Par ailleurs, cet accompagnement permet également de renforcer la lutte contre la fraude à la rénovation énergétique.

*Bon à savoir :* Le service Accompagnateur Rénov' sera opérationnel au printemps 2022.

## Quelles sont les aides cumulables à MaPrimeRénov' en 2022 ?

Dans sa nouvelle version, MaPrimeRénov' reste cumulable à la prime énergie CEE. Accessible à tous, la prime énergie CEE permet de financer les travaux d'économies d'énergie.

L'isolation des combles ou du plancher bas, le changement de système de chauffage ou encore la ventilation sont des travaux éligibles à la prime énergie CEE ET à MaPrimeRénov'. Pour être éligible, vos travaux doivent permettre de réaliser des économies d'énergie.

Le montant de la prime énergie CEE est calculé en fonction des gains énergétiques réalisés à l'issue des travaux.

Autre condition à respecter : que vous soyez propriétaire ou locataire, votre logement doit être achevé depuis plus de 2 ans, en résidence principale ou secondaire. Enfin, vos travaux d'économie d'énergie doivent être confiés à un artisan certifié Reconnu Garant de l'Environnement, ou RGE.

**Renseignements : sur le site [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr).**

## L'ADIL 87 : Un service public d'information sur le logement

**Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...**

**Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, aux relations de voisinage...**



**Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :**

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer, congé du locataire et du propriétaire, diagnostics obligatoires...
- **Accession à la propriété** : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété, immatriculation des copropriétés...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, lotissement...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, revenus fonciers, crédits d'impôts...
- **Subventions à la rénovation énergétique et au maintien à domicile les personnes âgées ou handicapées** : aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, crédit d'impôt, certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Éco-PTZ...

**Tél. 05 55 10 89 89  
28 avenue de la Libération  
87000 LIMOGES**

**Horaires :**  
du lundi au vendredi  
9h à 12h30 et 13h30 à 17h30  
[www.adil87.org](http://www.adil87.org)

**PERMANENCE**  
**PRES DE CHEZ VOUS à :**  
**Saint-Yrieix-la-Perche**

**Pour connaître les dates et horaires de nos permanences :**  
[www.adil87.org](http://www.adil87.org)

# La vie associative à l'honneur

## CONTACT

**Marie-Thérèse MAZIERE**  
12, route de Laugère - 87500 Ladignac-le-Long  
Tél. 05 55 09 32 42  
maziere.jeanjacques@wanadoo.fr



## AMITIÉ ET LOISIRS CLUB DU 3<sup>E</sup> ÂGE

Présidente depuis 2005, Madame Jeanine ADAM ne souhaite pas renouveler sa candidature et va transmettre à son successeur une association qu'elle s'est employée à dynamiser depuis son entrée dans l'association en 1997. Le nouveau bureau s'est constitué le 07 janvier.

**Présidente :** Madame Marie-Thérèse MAZIERE

**Réunions et entraînements hebdomadaires :**

Réunion 1<sup>er</sup> jeudi du mois à la « Maison du 3<sup>e</sup> Age » (place de l'église) : jeux, goûters, chants, l'après-midi.

**Mot de la présidente :**

Crée en 1977, le club « amitié et loisirs » continue à proposer à ses adhérents (125 en 2020), réunions mensuelles, repas, randonnées, sorties spectacles, voyage d'une journée, lotos.

## Manifestations 2022

- 5 mars : repas
- 16 avril : repas
- 12 juin : loto
- 25 septembre : loto
- 8 octobre : repas
- 26 novembre : repas
- Randonnées : dates non déterminées

## LADIGNAC SPORT DÉTENTE LSD

**Président :** M. Nicolas LAFOND

## CONTACT

**Nicolas LAFOND**  
1, route de la Gorgère - 87800 Saint-Hilaire-les-Places  
Tél. 07 86 33 41 76  
ou Pascal MARIS - Tél. 06 52 81 98 61  
ladignacsd@gmail.com

## ACCA LADIGNAC

L.A.C.C.A. compte quatre vingt adhérents qui s'impliquent dans la gestion du petit gibier, de la protection du lièvre, réserve pour les canards, etc. Pour le plan sécurité, nous allons poser des panneaux « chasse en cours » à proximité des lieux de chasse pour votre sécurité et la nôtre. Nous vous remercions de lever un peu le pied de l'accélérateur, dans ce souci de bonne entente. Nous vous souhaitons une excellente année 2022.

## CONTACT

**Président :** Robert JEAN  
2, Chante Caille  
87700 Saint-Martin-le-Vieux  
Tél. 06 45 65 61 74



## AMICALE LAÏQUE

Bonjour à tous,

Malgré le contexte sanitaire actuel, l'Amicale Laïque a pu maintenir son vide grenier qui s'est déroulé le 18 Juillet 2021. Ce dernier a rassemblé un peu plus de 90 exposants. Nous en profitons pour remercier toutes les personnes bénévoles et les services techniques de la commune qui nous ont aidés pour la mise en place, et l'aide logistique ce qui nous a permis de faire de cette journée un moment agréable et convivial pour les exposants, les visiteurs ainsi que pour les organisateurs.

Nous n'avons malheureusement pas pu maintenir le loto de l'association en 2021 et cela s'annonce compliqué pour 2022. L'Amicale a offert 13 Dictionnaires aux enfants de CM2 afin de les accompagner vers l'enseignement secondaire. La cérémonie de remise de ces dictionnaires s'est déroulée en présence de Monsieur le Maire et de quelques conseillers municipaux, ainsi que l'enseignante des CM2 M<sup>e</sup> Gaguet, devant le château pour se clôturer par un pot de l'amitié. Pour 2022, la date du vide grenier est arrêtée au 17 Juillet et se tiendra sur l'espace du plan d'eau sous réserve de nouvelles restrictions sanitaires.

Le bureau de l'Amicale Laïque de Ladignac-le-long, vous souhaite ses meilleurs voeux pour l'année 2022.

## Manifestations 2022

- Dimanche 17 juillet : Vide-grenier

## CONTACT

**Président :** Benjamin LEBLOIS  
51, rue Pierre et Marie Curie  
87500 Ladignac-le-Long  
Tél. 06 76 97 50 85

## AAPPMA - LE VERS JOYEUX LADIGNACOIS

**Nouveau bureau :** En fin d'année 2021, le bureau a été réélu avec M. Delage Cyril trésorier, M. Morand Yohan secrétaire, M. Heurtebise Cédric vice-président et M. Leblois président.

**Mot du président :**

Une nouvelle année commence avec un nouveau bureau au sein de notre société de pêche. L'année 2022 devrait être marquée par des animations pour les jeunes de la commune afin de les faire mordre à l'hameçon, être par la suite autonomes au bord de l'eau et protéger nos cours d'eau. En vous souhaitant une belle année 2022 et gardez la pêche !

## CONTACT

**Président :** David BARBAUD  
15, route de Pommet - 87500 Ladignac-le-Long  
Tél. 07 61 59 92 00  
amicalelaigue87@gmail.com



## Manifestations 2022

- Cérémonie du 19 mars aux Monuments de Ladignac et du Chalard.
- Commémoration du 8 mai à 11h15 au Monument aux Morts de Ladignac
- Commémoration du 11 novembre à 11h15 au Monument aux Morts de Ladignac

## CONTACT

**Marcel PAUZAT**  
13, route des Landes du Buisson - 87500 Ladignac-le-Long  
Tél. 05 55 09 30 87



## FNACA LADIGNAC - LE CHALARD

**Président :** André PIQUET - Masmonède

**Mot du Président :**

Le comité a de nouveaux portes drapeaux pour prendre le relais. Ce sont des enfants d'anciens combattants d'Algérie : Régis Chambinaud, Sandrine Moreau, Alain Morand et Stéphane Salesse. Le comité gère et assiste à toutes les cérémonies. Le président et les membres de la FNACA vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2022.

# La vie associative à l'honneur

## ■ LE CLUB DE GYMNASTIQUE > AGV 2G3L

### Entraînements hebdomadaires :

- Lundi de 20h30 jusqu'à 21h30 : gym tonique avec Nathalie

### Entraînements hebdomadaires :

- Lundi de 20h30 jusqu'à 21h30 : gym tonique avec Nathalie
  - Jeudi de 14h15 jusqu'à 15h15 gym douce avec Catherine
- Salle du plan d'eau, hors vacances scolaires.

### Mot de la Présidente :

En ces temps compliqués, il nous faut rêver d'une gymnastique pour tous, rêver que la gymnastique reste un élément essentiel pour l'équilibre et le bien être de tous et toutes. Pouvoir continuer notre activité tout en respectant les règles sanitaires imposées. Nous vivons dans une période d'inquiétude pour notre santé, et il est vital de pouvoir évacuer ce stress.

Merci à nos animatrices d'avoir fait évoluer les séances en respectant la distanciation. Nathalie anime le Lundi soir la séance de gymnastique tonique, dynamique et cardio, suivi de détente et d'étirements. Catherine œuvre dans le renforcement musculaire, gym douce adaptée à tous, même aux personnes ayant des pathologies particulières. Dans les deux séances tous nos muscles et articulations sont sollicités et renforcés.

Nous sommes ravis de pouvoir nous retrouver dans le respect de chacun et pour notre bien-être. Nous sommes ravis d'avoir pu accueillir de nouveaux et nouvelles adhérents(es), ce qui nous permet de maintenir à flot le club. Venez nous rejoindre deux séances d'initiation gratuites qui sont proposées. Nous remercions Monsieur le Maire et son conseil pour le prêt de la salle chauffée l'hiver.

Nous souhaitons à tous et à toutes une année de bonheur et surtout une bonne santé, respect de chacun.



## Manifestations 2022

- Le 19 février: repas dansant (privé)
- Mai : tournoi vétérans
- Mai/Juin : cérémonie et changement du stade au profit de Jeannot Guillet
- Novembre/Décembre : tournée des calendriers



### CONTACT

Eliane SAZERAT  
3, rue Jules Ferry - 87500 Ladignac-le-Long  
Tél. 06 81 99 47 78  
Eliane.sazerat@orange.fr  
Site internet : <http://asladiagnac.footeo.com>

## ■ FOOTBALL CLUB PAYS ARÉDIEN

Présidents : Yves MORAND et Serge VERCHER ROSELLO

### Réunions et entraînements hebdomadaires :

Réunion du bureau et des dirigeants le 1<sup>er</sup> jeudi du mois, entraînements les mardi et vendredi à 19h15, matchs les samedis et dimanches après-midi.

### Mot du président :

Dans un contexte si particulier, le lien social et la pratique sportive sont autant de remèdes efficaces à la morosité ambiante. C'est pourquoi, et toujours avec autant de passion, les bénévoles de l'association ont tout mis œuvre afin de permettre aux jeunes et moins jeunes habitants de la commune et plus largement du canton, de poursuivre leurs activités. Ainsi, et dans le respect des différents protocoles nos joueurs ont continué de se dépenser sous les yeux de leurs parents, leurs familles et leurs proches.

Le nombre de licenciés croissant du club vient matérialiser et récompenser tout ce travail entrepris par nos dirigeants de concert, et avec le soutien des municipalités qui mettent à disposition et entretiennent les installations. Outre le penchant sportif, le FCPA n'a de cesse d'entretenir le lien entre les personnes. C'est pourquoi, nous avons à cœur également de nous investir

pour des causes qui sont en accord avec nos valeurs. La famille, les amis, la santé, la solidarité, l'entraide, la générosité, le respect...entre autres, autant de choses si précieuses à nos yeux, et qu'il faut préserver.

Pour que vive le monde associatif, pour que vivent nos communes, nos villages, pour que vive le sport et le football.



## ■ AU BONHEUR DES BAMBINS (ABDB)

Au bonheur des bambins est l'association des parents d'élèves de l'école communale. C'est une association à but non lucratif dont l'objectif est de récolter des fonds pour les enfants de l'école en organisant diverses animations tout au long de l'année scolaire. Cette année, vous avez pu notamment nous retrouver lors du défilé d'Halloween lors duquel les habitants nous ont accueillis avec gentillesse et ont fait preuve d'une grande générosité envers les enfants. Nous avons également proposé une vente de madeleines lors de laquelle de très belles commandes ont été réalisées. D'autres manifestations (chasse aux œufs, fête de fin d'année scolaire...) et ventes sont en préparation, nous espérons vous y retrouver nombreux. Entièrement renouvelé cette année, le bureau se compose de Stéphanie (maman de Eden et Eléa), Mylène (maman d'Arthur et Zoé), Julie (maman de Victor), Elodie (maman de Lya et assistante familiale), Audrey (maman de Cléa et Lucas) et Caroline (maman de Manon). Nous sommes régulièrement présentes à la sortie de l'école, n'hésitez pas à venir nous voir si vous souhaitez échanger sur les projets de l'association.

*Vous pouvez également nous suivre et nous contacter via notre page Facebook : <https://www.facebook.com/aubonheurdesbambins87>*

### CONTACT

Vice-présidente : Mylène VIGNAS  
35, rue Charles de Gaulle - 87500 Ladignac-le-Long  
Tél. 06 32 61 51 56  
[mylene\\_vig@hotmail.fr](mailto:mylene_vig@hotmail.fr)

## CONTACT

Présidente : Ginette MAGNE  
14, Route du Moulin de la Ribière - 87500 Ladignac-le-Long  
Tél. 06 88 54 33 44  
[gymvolontaire-087184@epgv.fr](mailto:gymvolontaire-087184@epgv.fr)

## ■ ENTR'AII

### CONTACT

Sébastien MEESTER  
[sebmeester@gmail.com](mailto:sebmeester@gmail.com)



# La vie associative à l'honneur

## ■ ASSOCIATION BUSSHÉLIOS

Objet : « BUSSHÉLIOS » a été créée pour animer l'éco-hameau de Busseix, en cohérence avec les valeurs écologiques énoncées dans la charte de celui-ci. Busshélios peut soutenir des manifestations organisées par d'autres associations ou groupe comme en 2021, pour la seconde fois, l'accueil du festival de théâtre Bloem Bloem. Et peut également organiser directement des événements, comme le spectacle de Mayse Galtegno, accueillir des artistes en résidence, etc. L'aménagement d'une belle salle d'accueil favorise désormais les activités à Busseix et toute proposition sera la bienvenue.

L'association est ouverte à toutes les personnes désirant soutenir le projet de l'éco-hameau, fournissant la vie socio-culturelle et locale. Dans un esprit de partage et d'écologie. Adhésion à prix libre.



### CONTACT

Nicole FAUBERT  
Route de Busseix - 87500 Ladignac-le-Long  
Tél. 06 81 64 80 07  
[nicole.faubert@wanadoo.fr](mailto:nicole.faubert@wanadoo.fr)

## ■ PÉTANQUE CLUB LADIGNACOIS

Président : Gilles GAUTHIER

### Mot du président :

En 2021, le contexte sanitaire n'a pas été favorable à l'organisation de concours de pétanque. Les joueurs sont restés en veille. Les membres du club vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2022.

### CONTACT

Gilles GAUTHIER  
4, rue Michelet  
87800 Nexon  
Tél. 06 08 49 59 39



## ■ LIMOUZIRK

Pas de président, nous sommes sous forme de collégiale et donc de partage de fonction à part égale.

### Mot de la collégiale :

L'association LimouZirk vous donne rendez-vous du 02 au 04 septembre 2022 au plan d'eau de Ladignac-le-Long pour la 4<sup>e</sup> édition de sa convention de jonglerie. Venez vous initier aux arts du cirque pendant tout le week-end. Plusieurs temps forts : vous êtes tous invité(e)s à parader dans les rues avec les jongleurs le samedi après-midi (départ à 14h du plan d'eau) déguisements et autres idées sont les bienvenus, suivis d'un spectacle intergénérationnel gratuit (lieu à confirmer). Un espace dédié aux enfants sera mis en place. Vous pourrez aussi voir des spectacles et des numéros d'artistes. Cette association regroupe plusieurs compagnies, associations et entreprises autour des arts du cirque et de la rue en Limousin. Nous souhaitons faire découvrir les différentes pratiques dans un moment de partage entre jongleurs professionnels, amateurs et débutants. Cet évènement basé sur l'échange de pratiques, la transmission s'adresse à toutes les générations.

### Manifestations 2022

Convention de jonglerie LimouZirk du 2 au 4 septembre



©Héloïse Vinot

### CONTACT

Marion CROUZEVIALLE  
Tél. 06 80 94 32 07  
[limouzirk@gmail.com](mailto:limouzirk@gmail.com)

## ■ LE LIEU DIT

Réunions : les dimanches à 17h30 au Moulin du Busseix, toutes les deux semaines.

### Mot de la collégiale du Lieu Dit :

L'association ladignacoise Le Lieu Dit organise depuis 2018 les Mardignac, des marchés festifs tous les mardis de l'été. Ce marché se veut un moment de retrouvailles, de partage, libre et ouvert. Le marché a pour objectif de soutenir des producteurs et des productrices locales (pain, légumes, tisane, artisanat, etc.). L'association propose une buvette. En guise de restauration, l'association propose un repas à prix libre mais il y aussi des crêpes et d'autres surprises culinaires. Le marché est à géométrie variable. Nous ne savons jamais vraiment qui sera là, présent et c'est bien comme ça...

En novembre 2021, l'association a décidé de ne pas rester les mains dans ses poches durant l'hiver. Certes il fait froid, et il fait nuit tôt, mais se retrouver pour quelques heures, discuter, faire quelques courses, c'est important. Nous avons donc inventé les #mardhivergnac... Les mardignac d'hiver.



### CONTACT

Christophe NOISETTE  
Le Moulin de Busseix - 87500 Ladignac-le-long  
Tél. 06 27 28 33 91  
[noisette@no-log.org](mailto:noisette@no-log.org)  
[Site web : https://lelieudit.qsdf.org/](https://lelieudit.qsdf.org/)

Nouveau !

## ■ APPEL 87

### Association de Protection de l'Environnement de Ladignac-le-Long

Président :  
Patrice LASCOMBES  
Secrétaire-Trésorier :  
Patrick DENIZOU

### CONTACT

Siège social : Place du 14 Juillet  
87500 Ladignac-le-Long  
Contact : [asso.apell87@gmail.com](mailto:asso.apell87@gmail.com)  
Tél. 07 88 60 77 03

# La vie associative à l'honneur

## ■ PAROISSE SAINT-AURÉLIEN

La paroisse Saint Aurélien, qui regroupe 12 communes, accueille toutes les bonnes volontés pour annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus à tous les hommes.

### EUCARISTIE

Le 1<sup>er</sup> week-end de chaque mois, le samedi, à 18h (de la Toussaint à Pâques), à 18h30 (de Pâques à la Toussaint), à l'église de Ladignac.

### RENCONTRES À LA SALLE PAROISSIALE DE LADIGNAC

- Équipe du rosaire : le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois, à 14h30
- Préparation de la liturgie : une fois par mois.

### CATÉCHISME

Les enfants se retrouvent en équipe avec une animatrice. Des temps forts sont proposés.

#### Responsable :

M<sup>me</sup> Marie-Claire MOUCHET - 05 55 00 78 23

### AUMÔNERIE DU COLLÈGE ET DU LYCÉE

Des temps de rencontre sont proposés aux ados. Prendre contact avec le presbytère de Saint-Yrieix.

### BAPTÈME, MARIAGE, SÉPULTURE

- Prendre contact avec la paroisse pour les baptêmes et les mariages.
- Pour les sépultures, le lien se fait avec les pompes funèbres.

### SERVICE ÉVANGÉLIQUE DES MALADES

- Georgie HARNICHARD assure des visites aux résidents de l'EHPAD « Les Terrasses », les mercredis après-midi.
- L'eucharistie est régulièrement célébrée à l'EHPAD, en particulier à l'occasion des grandes fêtes.

### CONTACT

Maison paroissiale de Saint-Yrieix-la-Perche  
9, rue des Plaisances - Saint-Yrieix-la-Perche  
Tél. 05 55 75 01 64  
paroisse.aurelien@orange.fr  
Prêtre : P. Michel LATERAS  
Tél. 06 70 10 48 88  
michel.lateras@wanadoo.fr



## MÉMENTO NUMÉROS UTILES CRISE COVID

Numéro vert :  
Infos sur le Covid-19  
24h/24 et 7j/7

**0 800 130 000**

Pour vous faire vacciner :

**0 800 009 110**

Si vous avez des difficultés pour entendre ou parler par téléphone en raison d'un handicap, vous pouvez vous rendre sur l'espace de contact ouvert dédié aux personnes sourdes, malentendantes ou aveugles.

Il est accessible à tous :

si vous êtes une personne sourde ou malentendante, vous pouvez joindre le numéro vert ici sur l'espace handicap dédié :  
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap>

Ladignac-le-Long : Bulletin municipal - Edition 2022  
Publication municipale éditée par la mairie de Ladignac-le-Long  
Directeur de la publication : Pierre Millet-Lacombe  
Conception - Réalisation - Impression : Sotiplan - Limoges  
Crédit photos : Mairie de Ladignac-le-Long  
Rédaction : la commission communication



### INFORMATION CORONAVIRUS

### COVID-19

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Aérer les pièces le plus souvent possible



Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres



Porter un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée



Limiter au maximum ses contacts sociaux



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Eviter de se toucher le visage

Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



**0 800 130 000**

(appel gratuit)